Publié le 11/04/2024

ID: 040-214001570-20240411-DE_31_2024-DE

3111/2/11/243



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 03 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

<u>PRESENTS</u>: Mme M J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU - Mme I. LESBATS - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT-Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE - M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M.S.GILBERT.

Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

Absent: M. François PEHAU donne procuration à M.J. WATIER et M. Sébastien LABAT donne procuration à Mme I. LESBATS

Membres en exercice: 19

Présents: 17

Procurations: 2

<u>OBJET :</u> Vente d'un terrain communal au profit de M. Freddy DUFAU et Mme Charlène PRAT

Vu la délibération du conseil municipal n°62/2021 en date du 07 octobre 2021, fixant les tarifs et les conditions particulières d'attribution des terrains communaux issus de la Déclaration Préalable n° 040 157 21 X 0055;

Vu la délibération n° 14/2022 en date du 10 mars 2022 relative à la vente du terrain communal cadastré section AE N°431p et 632p situé rue de la Pyramide à LIT ET MIXE, d'une superficie de 756 m² moyennant le montant HT de 43 848,00 € au profit de M. Jean-Luc MENA et Mme Anaïs POUDENS ;

Vu le courrier de M. Jean-Luc MENA en date du 8 janvier 2024 renonçant à l'acquisition dudit terrain ; Considérant que M. Freddy DUDFAU et Mme Charlène PRAT, primo-accédants, se sont portés acquéreurs d'un terrain sur la commune de LIT ET MIXE en vue d'y construire leur maison d'habitation principale ; Considérant la proposition de la Commune de LIT ET MIXE de soumettre à M. Freddy DUFAU et Mme Charlène PRAT l'acquisition du lot B cadastré section AE N°431p et 632p situé rue de la Pyramide à LIT ET MIXE, d'une superficie de 756 m² moyennant le montant HT de 43 848,00 € ;

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De donner un avis favorable sur la vente par la Commune de LIT ET MIXE de la parcelle cadastrée section AE N°431p et 632p située rue de la Pyramide à LIT ET MIXE dont le plan est joint en annexe, d'une superficie de 756 m² moyennant le montant HT de 43 848,00 € avec une TVA à 20% d'un montant de 8 769,60 €, soit un montant TTC de 52 617,60€.

Le paiement de cette cession sera effectué entre les mains de la SCP PETGES, notaires associés à CASTETS, chargée de dresser l'acte notarié sanctionnant cette vente. Les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur.

M. le Maire est autorisé à signer l'acte de vente, ainsi que toutes les pièces relatives à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire.

Gorda NAPPAS

40170

La secrétaire de séance Sabine CHAMPILOU

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».